

**FAURE (Jean François), notaire de Monclar-de-Quercy, minutes 1767, f° 555, Archives départementales de Tarn-et-Garonne, cote 5 E 22655.**

Pendaries-Bousignac, quittance

Le 26 février 1767, avant midi, dans l'étude du notaire Faure, à Monclar, nous trouvons présents : Guillaume Bousignac, ménager, habitant de La Salvetat, en qualité de mary et maître des cas dotaux de Marianne Pendaries, recevant 222 livres 12 sols de Pierre Pendaries, son beau-frère, habitant des Filhols. Antoine Pendaries, père desdits Pendaries, Pierre, son fils étant son héritier sous bénéfice d'inventaire (...)